



Maladie professionnelle et inaptitude au poste

Par **arthur**, le **18/11/2011** à **14:55**

Bonjour, je suis en maladie professionnelle et j'ai été reconnu inapte à mon poste il y a un mois. Dès le lendemain mon employeur m'a mis en congés sans mon avis, le temps qu'il prenne une décision sur mon cas (reclassement ou licenciement). A-t-il le droit de me mettre en congés durant le mois qui suit l'avis d'inaptitude ? Durant ce mois je peux toucher l'indemnité temporaire d'inaptitude, mais il m'a mis en congés, est-ce cumulable ? Combien de temps dispose-t-il pour me donner une réponse ? J'ai peur qu'il ne solde mes congés avant sa décision. (surtout s'il y a un reclassement, de ce fait je n'aurai plus de congés avant mai 2012) Quelles démarches doit-il faire pour me reclasser ou me licencier ? De même, il n'existe pas de document unique (à mon avis) dans l'entreprise (environ 30 salariés), est-il obligatoire et doit-il le mettre à ma disposition ? Merci de m'éclairer un peu dans les démarches à suivre.

Par **pat76**, le **18/11/2011** à **16:09**

Bonjour
Vous avez obligatoirement des délégués du personnel dans l'entreprise puisqu'il y a 30 salariés.
L'employeur devra les consulter pour votre reclassement.
Il n'a pas le droit de vous mettre en congés payés pendant le délai de réflexion d'un mois. Surtout que vous allez bénéficier de l'indemnité temporaire pour inaptitude suite à une maladie professionnelle.
La CPAM a reconnu votre maladie professionnelle ?
Vous devriez prendre contact avec vos délégués du personnel et leur expliquer la situation au sujet de l'obligation de prendre vos congés payés pendant le délai de réflexion d'un mois.
Avertissez également l'inspection du travail.

Par **arthur**, le **21/11/2011** à **09:53**

bonjourneffectivement la CPAM a reconnu ma maladie professionnelle.rnJ'ai pris RDV avec l'inspection du travail mardi matin en espérant trouver un arrangement a l'amiable.rnAfin d'anticiper les choses(connaissant le patron),je vois un avocat début décembre.rnMERCI encore pour votre réponse.